

# GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

RESTRICTED

LDC/M/2

22 November 1963

Special Distribution

## MINUTES OF THE MEETING OF A GROUP OF LESS-DEVELOPED COUNTRIES ON 18 NOVEMBER 1963<sup>1</sup>

Prepared by the Secretariat

1. The second of the regular weekly meetings of a group of representatives of less-developed countries was held on 18 November 1963.
2. The meeting was attended by the representatives of Brazil, Chile, Cuba, Ghana, Indonesia, Israel, Peru, Trinidad and Tobago, the United Arab Republic, Uruguay and Yugoslavia.
3. H.E. Mr. E. Letts, Ambassador of Peru was elected to chair the meeting.
4. As agreed at the first meeting (LDC/M/1), the group continued its discussion of various questions regarding joint action by less-developed countries in implementing the proposal for the granting of preferences to exports of less-developed countries. Discussion of these questions will be continued at the next meeting. One of the matters taken up by the group, but not discussed in detail at the meeting, was the question of definitions regarding the scope of the proposed preferential arrangements. The group agreed that this matter should be studied in detail. A small group consisting of the representatives of Brazil, Trinidad and Tobago and Yugoslavia was formed to study this matter and report back to the group. It was also agreed that in carrying out its study, the small group could co-opt representatives from other countries.
5. The next meeting of the group will be held on 25 November, starting at 10 a.m. sharp, at Villa Le Bocage-Annex.

---

<sup>1</sup> Circulated to the permanent representatives of less-developed countries who are members of the Action Committee, as agreed at the meeting of less-developed countries on 29 October 1963 (LDC/1 page 5).

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

RESTRICTED

LDC/M/2

22 novembre 1963

Distribution spéciale

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION D'UN GROUPE DE REPRESENTANTS DE PAYS PEU DEVELOPPES, LE 18 NOVEMBRE 1963<sup>1</sup>

Etabli par le secrétariat

1. La deuxième réunion hebdomadaire régulière d'un groupe de représentants de pays peu développés s'est tenue le 18 novembre 1963.
2. A cette réunion ont assisté les représentants du Brésil, du Chili, de Cuba, du Ghana, de l'Indonésie, d'Israël, du Pérou, de la République arabe unie, de Trinidad et Tobago, de l'Uruguay et de la Yougoslavie.
3. S.E. M.E. Letts, Ambassadeur du Pérou, a été élu à la présidence de la réunion.
4. Comme il en était convenu à sa première réunion (LDC/M/1), le groupe a poursuivi l'examen de diverses questions touchant à l'action commune des pays peu développés dans la mise en oeuvre de la proposition concernant l'octroi de préférences aux exportations des pays peu développés. Le débat sur ces questions se poursuivra à la prochaine réunion. Sans la discuter en détail lors de cette deuxième réunion, le groupe a examiné la question des définitions en ce qui concerne le champ d'application des arrangements préférentiels proposés. Il est convenu qu'il y avait lieu d'étudier ce point dans le détail. Un petit groupe, composé des représentants du Brésil, de Trinidad et Tobago et de la Yougoslavie, a été chargé de procéder à cette étude et de faire rapport au groupe. Il a été convenu également que ce petit groupe pourrait coopter des représentants d'autres pays afin de s'acquitter de sa mission.
5. La prochaine réunion du groupe aura lieu le 25 novembre, à l'annexe du Bocage. Elle commencera à 10 heures précises.

---

<sup>1</sup>Communiqué aux représentants permanents des pays peu développés qui sont membres du Comité d'action, comme il a été convenu à la réunion des pays peu développés le 29 octobre 1963 (LDC/1, page 5).